

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Conseil d'Administration du mardi 18 juin 2024

2024-39 EHPAD – Tarif 2024 « Hébergement » et « Dépendance » - ADOPTION.

Le mardi 18 juin 2024 à 19h00,

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale légalement convoqué en date du mardi 11 juin 2024 pour la séance du mardi 18 juin 2024, s'est réuni dans la Salle du Conseil Départemental au Pôle Domicile, située au 19 rue de la Chaudanne à Moûtiers, sous la présidence d'Annie LEDUC, Présidente.

Présents : ABONDANCE-POURCEL Jocelyne – BARCO Paolina - DALIA Dominique - DEMONNAZ Aïcha - DUCHOSAL Jean-Luc – KALIAKLOUDAS Evelyne – KISMOUNE Farrida - LEDUC Annie – MATHIS Marc - PEPIN Claude - SOLLIER Myriam

Pouvoirs : BLANC-TAILLEUR Fabienne donne pouvoir à ABONDANCE-POURCEL Jocelyne – GUICCIARDI Nadine donne pouvoir à LEDUC Annie - MONEY Sylvie donne pouvoir à KALIAKLOUDAS Evelyne

Absents et excusés : FRESNO Martine – REY Viviane

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles – partie législative – notamment articles L.314-1 à L.351-8 relatifs notamment aux dispositions financières et au contentieux,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles – partie réglementaire – portant sur les dispositions générales relatives à la comptabilité, au budget et à la tarification, notamment les articles R.314-4 à R.314-136 (règles de fixation du tarif et modalités de versement du tarif) et R.351-1 à R.351-41 (contentieux de la tarification sanitaire et sociale),

VU la procédure contradictoire en cours de signature, portant fixation des tarifs et du forfait global dépendance à compter du 1^{er} juin 2024,

VU le budget de l'exercice 2024,

Après avoir délibéré

DECIDE

- **de fixer** les tarifs applicables au 1^{er} juin 2024 de la manière suivante :

➤ Secteurs « personnes âgées » et « personnes handicapées vieillissantes »

Tarif hébergement permanent et temporaire : 80.50 €

Tarif « moins de 60 ans » : **103,74 €**

Tarifs dépendance :

- GIR 1-2 : **27,48 €**

- GIR 3-4 : **17,44 €**
- GIR 5-6 : **7,40 €**

La dotation globale « dépendance » s'élève à **447 903.96 €**.

Caution pour l'ensemble des secteurs :

Elle est fixée à 15 fois le tarif « hébergement permanent » secteur personnes âgées en vigueur au moment de l'admission soit **1 207.50 €** à compter du 1^{er} juin 2024.

Les autres tarifs restent inchangés à savoir :

Restauration :

- Repas passager : **15.03 €**

Divers :

- Téléphone : **0.60 €** par jour comprenant un accès à la ligne téléphonique, les appels en illimité vers les fixes et mobiles en France. Toutes les autres communications dont les numéros spéciaux seront refacturés au tarif de l'opérateur.
- Forfait marquage et raccomodage résident permanent : **52.57 €**.

À Salins-Fontaine
Annie LEDUC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil d'Administration du mardi 18 juin 2024

**2024-39 bis EHPAD - ACCUEIL DE JOUR- Tarif 2024 « Hébergement » et « Dépendance » -
ADOPTION**

Le mardi 18 juin 2024 à 19h00,

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale légalement convoqué en date du mardi 11 juin 2024 pour la séance du mardi 18 juin 2024, s'est réuni dans la Salle du Conseil Départemental au Pôle Domicile, située au 19 rue de la Chaudanne à Moutiers, sous la présidence d'Annie LEDUC, Présidente.

Présents : ABONDANCE-POURCEL Jocelyne – BARCO Paolina - DALIA Dominique - DEMONNAZ Aïcha - DUCHOSAL Jean-Luc – KALIAKOUDAS Evelyne – KISMOUNE Farrida - LEDUC Annie – MATHIS Marc - PEPIN Claude - SOLLIER Myriam

Pouvoirs : BLANC-TAILLEUR Fabienne donne pouvoir à ABONDANCE-POURCEL Jocelyne – GUICCIARDI Nadine donne pouvoir à LEDUC Annie - MONEY Sylvie donne pouvoir à KALIAKOUDAS Evelyne

Absents et excusés : FRESNO Martine – REY Viviane

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles – partie législative – notamment articles L.314-1 à L.351-8 relatifs notamment aux dispositions financières et au contentieux,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles – partie réglementaire – portant sur les dispositions générales relatives à la comptabilité, au budget et à la tarification, notamment les articles R.314-4 à R.314-136 (règles de fixation du tarif et modalités de versement du tarif) et R.351-1 à R.351-41 (contentieux de la tarification sanitaire et sociale),

VU la procédure contradictoire en date du 10 juin 2024, portant fixation des tarifs et du forfait global dépendance à compter du 1^{er} juin 2024,

VU le budget de l'exercice 2024,

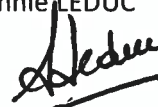
Après avoir délibéré

DECIDE

D'acter la tarification 2024 :

- Tarif pour une journée complète de **46.55 €** à compter du 1^{er} juin 2024 dont **11.84 €** imputée en recette du groupe I de la section dépendance.
- La dotation globale « dépendance » : **17 813.15 €**.

À Salins-Fontaine
Annie LEDUC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil d'Administration du mardi 18 juin 2024

2024-40 Projet d'établissement EHPAD – ADOPTION.

Le mardi 18 juin 2024 à 19h00,

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale légalement convoqué en date du mardi 11 juin 2024 pour la séance du mardi 18 juin 2024, s'est réuni dans la Salle du Conseil Départemental au Pôle Domicile, située au 19 rue de la Chaudanne à Moûtiers, sous la présidence d'Annie LEDUC, Présidente.

Présents : ABONDANCE-POURCEL Jocelyne – BARCO Paolina - DALIA Dominique - DEMONNAZ Aïcha - DUCHOSAL Jean-Luc – KALIAKOURAS Evelyne – KISMOUNE Farrida - LEDUC Annie – MATHIS Marc - PEPIN Claude - SOLLIER Myriam

Pouvoirs : BLANC-TAILLEUR Fabienne donne pouvoir à ABONDANCE-POURCEL Jocelyne – GUICCIARDI Nadine donne pouvoir à LEDUC Annie - MONEY Sylvie donne pouvoir à KALIAKOURAS Evelyne

Absents et excusés : FRESNO Martine – REY Viviane

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

Vu la loi n°2022-140 du 7 février 2022, imposant de nouvelles obligations concernant le contenu du projet d'établissement ou de service,

Vu le décret n° 2024-166 du 29 février 2024 relatif au projet d'établissement ou de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant qu'il y a lieu d'approuver le projet d'établissement de l'EHPAD l'Arbé

Après avoir délibéré

APPROUVE le projet d'établissement de l'EHPAD l'Arbé et ses annexes

À Salins-Fontaine
Annie LEDUC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil d'Administration du mardi 18 juin 2024

2024-41 Création Pôle d'Activités et Soins (PASA) – ADOPTION.

Le mardi 18 juin 2024 à 19h00,

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale légalement convoqué en date du mardi 11 juin 2024 pour la séance du mardi 18 juin 2024, s'est réuni dans la Salle du Conseil Départemental au Pôle Domicile, située au 19 rue de la Chaudanne à Moudens, sous la présidence d'Annie LEDUC, Présidente.

Présents : ABONDANCE-POURCEL Jocelyne – BARCO Paolina - DALIA Dominique - DEMONNAZ Aïcha - DUCHOSAL Jean-Luc – KALIAKOUDAS Evelyne – KISMOUNE Farrida - LEDUC Annie – MATHIS Marc - PEPIN Claude - SOLLIER Myriam

Pouvoirs : BLANC-TAILLEUR Fabienne donne pouvoir à ABONDANCE-POURCEL Jocelyne – GUICCIARDI Nadine donne pouvoir à LEDUC Annie - MONEY Sylvie donne pouvoir à KALIAKOUDAS Evelyne

Absents et excusés : FRESNO Martine – REY Viviane

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'appel à candidatures et le cahier des charges relatif à la création d'un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA),

Considérant l'intérêt pour les personnes atteintes de troubles du comportement modérés, de la maladie d'Alzheimer, d'une maladie apparentée ou d'une maladie neurodégénérative de disposer d'un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) au sein de l'EHPAD l'Arbé,

Après avoir délibéré

DECIDE

- D'approuver le principe de la création d'un PASA au sein de l'EHPAD l'Arbé,
- D'autoriser la Présidente ou son représentant à déposer le dossier de candidature auprès de l'Agence Régionale de Santé,
- D'autoriser la Présidente ou son représentant à engager les démarches préalables à la désignation d'un Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage en vue de la constitution de ce PASA

À Salins-Fontaine
Annie LEDUC

